

COMPTE RENDU du CTL du 26 septembre 2022

L'ordre du jour de ce CTL portait essentiellement sur la déclinaison du nouveau réseau de proximité au 1^{er} janvier 2023 et sur l'accueil de proximité avec notamment de déploiement des structures France Services ainsi que sur le transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP.

A l'exception du report de la fusion des SIP ST Etienne Nord/Sud, la Direction entend mener à son terme le NRP tel qu'il avait été arrêté initialement et qui se décline par les opérations suivantes :

- fermeture de la Trésorerie de ST Chamond dont les activités sont transférées au SGC Loire Sud avec création d'un poste supplémentaire de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) pour cette structure;
- fermeture de la Trésorerie de Charlieu avec transfert des activités SPL au SGC Loire Nord et transfert des EPSMS à la Trésorerie Hospitalière Nord Forez;
- fermeture de la trésorerie de St Just St Rambert avec départ de 23 communes au SGC de Montbrison et de la commune d'Andrézieux Bouthéon au SGC Loire Sud, tandis que les EPS et EPSMS iront à la Trésorerie Hospitalière Nord Forez ;
- transformation de la Trésorerie de St Etienne Municipale en Service de Gestion Comptable avec implantation d'un Conseiller aux Décideurs Locaux ;
- 2 emplois de Conseillers aux Décideurs Locaux seront implantés au 1^{er} janvier 2023, un pour la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et un pour St Etienne Métropole. A l'échéance 2023, il est prévu 10 emplois de CDL dans la Loire. Ce seront un poste d'IDIV et un emploi d'inspecteur;
- A l'issue de ces opérations l'ensemble des Établissements publics de santé (EPS) et les Établissements Publics médicaux sociaux (EPSMS) seront désormais gérés par 3 trésoreries hospitalières : la Trésorerie du CHU, la Trésorerie Gier Ondaine CH et la Trésorerie Hospitalière Nord Forez ;
- Afin de regrouper l'ensemble de la gestion de la fiscalité des particuliers autour de quatre services (St Etienne, Roanne, St Chamond et Montbrison) les activités du SIP de Firminy sont transférées au SIP de St Chamond.

La fusion des 2 SIP stéphanois a été reportée dans l'attente d'un audit national déjà effectué sur ces structures dont la DG tarde a dévoilé le contenu...

Le déploiement de l'accueil de proximité a continué et se décline sous la forme de 20 espaces France Services ainsi que de permanence en mairie. Deux nouvelles structures ont été labellisées : une à Bourg Argental et une multi-sites : (Sury, Chalmazel et Verrières en Forez).

Vos élus ont dénoncé le caractère technocratique de ces restructurations faites au mépris de la souffrance des collègues qui voient le périmètre de leur poste évolué chaque année sans que par ailleurs, cela s'accompagne d'un transfert de la totalité des emplois, le NRP étant avant tout une machine à supprimer des effectifs. Nous avons bien évidemment voté contre ce projet.

Nous avons invité à témoigner à titre d'expert une collègue qui travaille dans un de ces postes SPL en grande difficulté afin que la Direction se rende compte que derrière ces réformes, il y a des hommes et des femmes qui ont de plus en plus de mal à exercer au quotidien leur métier. Un audit de l'ensemble des SGC a été mené et des réunions vont avoir lieu pour en restituer le contenu en vue d'améliorer le fonctionnement de ces structures et permettre à chacun de trouver sa place.

Une circulaire du 12 juin 2019 a validé le transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP. Il concerne la taxe d'aménagement ainsi que la part « logement » de la redevance d'archéologie préventive. Il vise les autorisations d'urbanisme déposées à compter du 1^{er} septembre 2022. Le recouvrement sera assuré par la DDFIP de l'Ain. Grâce à GMBI (Gérer mes biens immobiliers) l'utilisateur déclarera en ligne les éléments nécessaires à la liquidation des taxes d'urbanisme en même temps que ceux afférent à la valeur locative foncière.

Dans le cadre des questions diverses, ont été évoqués :

– Le recrutement des contractuels : 15 emplois ont été à pourvoir . Il y a eu 434 candidatures et 50 entretiens ont été organisés. Parmi les candidats sélectionnés, 6 sont des fonctionnaires qui seront donc détachés dans nos services.

– La crise sanitaire et l'installation des capteurs CO2 : depuis mi-septembre, la Direction constate une légère reprise des contaminations. 10 capteurs CO2 ont été acquis et deux sont déjà installés, l'un dans la salle de réunion A Pinay à Mi-Carême et un dans la grande salle de réunion de Charcot, les autres devraient a priori être implantés dans les halls d'accueil des centres des Finances Publiques.

– Installation de bornes de recharge électrique pour les véhicules : actuellement il y en a une seule à Mi-Carême à usage exclusif des voitures de l'administration. La DDFIP 42 est en attente des directives de la DG sur la doctrine d'emploi de ce type de matériel pour envisager éventuellement d'en acquérir (refacturation des frais aux agents utilisateurs).

Vos élus FO DGFIP 42